MINISTRY OF NORTHERN DEVELOPMENT AND MINES

2004-2005
Accessibility Plan

Ontario

Table of Contents

Introduction	1
Message from Minister of Northern Development and Mines	2
Report on Achievements of 2003-2004 Planning Commitments	3
Commitments and Strategies for 2004-2005	7
For more information	12

105-01716/

Introduction

In December 2001, the *Ontarians with Disabilities Act*, 2001 (ODA) was passed into law. Its purpose is to improve opportunities for people with disabilities and to provide for their involvement in the identification, removal and prevention of barriers to their full participation in the life of the province.

One of the requirements under the ODA is that Ontario government ministries, municipalities, hospitals, school boards, colleges, universities and public transportation organizations develop annual accessibility plans to make policies, practices, programs, services and buildings more accessible to people with disabilities. The plans must be made available to the public.

This document is the second annual accessibility plan developed by the Ministry of Northern Development and Mines. It highlights achievements of the 2003-04 plan and outlines commitments for 2004-05 so that no new barriers are created and existing ones are removed over time.

Ministries across government are increasing awareness of accessibility and integrating accessibility into daily business practices in a number of areas, including staff training, public information, facilities, and program and service delivery processes.

This ministry intends to build on its achievements by implementing initiatives that support the government's efforts and commitment to continue to make Ontario an inclusive and accessible province, where people of all abilities have a chance to fully participate and achieve their potential.

Message from the Minister

I am pleased to present my ministry's second annual plan for improving accessibility to the services and employment that Northern Development and Mines offers in Northern Ontario.

The achievements highlighted in this year's plan, as well as the commitments to make further improvements in the coming year, demonstrate this ministry's efforts to support the government's commitment to make Ontario's communities strong, vital and accessible to people of all abilities.

We are delivering real, positive change that will make Ontario strong, healthy and prosperous. This Fall, the government will introduce measures to make the *Ontarians with Disabilities Act, 2001* (ODA) strong and effective.

It is important that the OPS lead by example in building on our successes and achievements and becoming an accessible and inclusive employer and service provider.

The government is committed to working with Ontarians with disabilities on measures that will allow them to fully participate in building a stronger province. We are proud to say that we are steadily breaking down barriers and improving accessibility for Ontarians with disabilities.

Sincerely,

R. Bartolucci

The Honourable Rick Bartolucci

Report on Achievements of 2003-2004 Planning Commitments

Commitment: The ministry will incorporate the annual accessibility planning process in its annual planning budget cycles as directed by corporate business planning guidelines.
Status: Ongoing.
Action and Timeframe: 2004-05 Results-Based Plan is complete.
Rationale: The ministry will include accessibility in its annual operational plan.

Commitment: Continue the Accessibility Planning Working Group, established in the spring of 2003, to co-ordinate efforts in awareness and education, barrier identification and removal.
Status: Ongoing.
Action and Timeframe: The 2003 Accessibility Planning Working Group remains in place.
Rationale: We will rotate group members on a two-year staggered basis in an effort to ensure continuance of knowledge and momentum.

Commitment: Have regard for accessibility in the hiring and accommodation of employees.
Status: Completed and ongoing.
Action and Timeframe: We will continue ODA for managers on-line training.

Commitment: Have regard for accessibility when purchasing goods and services in accordance with timelines in new corporate directives.
Status: In progress.
Action and Timeframe: Ongoing.
Rationale: As a general practice, ministry staff consider accessibility issues when obtaining goods and services for the ministry. With the Government's recent release of formal procurement guidelines, ministry processes will be formalized in 2004-05 and communicated to staff to ensure compliance and consistency.

Commitment: Have regard for accessibility in government-funded capital programs in accordance with timelines in pending guidelines.
Status: In progress, pending release of Ontario Realty Corporation (ORC) Barrier-Free Design Guidelines.
Action and Timeframe: Once ORC has finalized guidelines for government facilities, a review will be made.

Rationale: Awaiting release of guidelines from ORC.

Commitment: Conduct an internal review of the *Ministry of Northern Development and Mines Act* to ensure the appropriate use of language with respect to people with disabilities, as well as to identify any programs established in law that may have an impact on people with disabilities.

Status: In progress.

Action and Timeframe: In June 2004, Ministry of Citizenship and Immigration (MCI) provided a template for use in reviewing legislation. Legal Services will refer to the template while reviewing any and all *Ministry of Northern Development and Mines Acts*.

Rationale: Will be completed during the 2004/05 accessibility planning period.

Commitment: Ensure that all new managers and supervisors complete ODA training on accommodating the accessibility needs of employees and job applicants who have disabilities.

Status: Completed and ongoing.

Commitment: Ensure all ministry staff have a general awareness of corporate guidelines concerning accessibility.

Status: Ongoing.

Action and Timeframe: Ongoing updates will be provided through public folders and the ministry newsletter.

Rationale: Accessibility awareness should be ongoing due to changes in staffing.

Commitment: Partner with other ministries and agencies to ensure training sessions in disability awareness and customer service are developed and made available to ministry employees.

Status: In Progress.

Action and Timeframe: The ministry will consult the Accessibility Directorate of Ontario to assist in identifying suitable training programs. The ministry will implement training for ministry staff on disability awareness and customer service.

Rationale: The ministry will consult the Accessibility Directorate of Ontario to assist in identifying existing training programs that are suitable to the needs of ministry staff.

Commitment: Conduct an anonymous employee survey to assess level of knowledge of accessibility issues among staff and to identify barriers for employees and clients.

Status: Completed.

Commitment: Develop a process for identification of barriers (i.e. mailbox posted on Internet and intranet).

Status: Completed and ongoing.

Commitment: Conduct an accessibility audit in reception/public areas as well as site reviews, to identify architectural barriers in service offices using ORC guidelines.

Status: In progress, pending release of Ontario Realty Corporation (ORC) Barrier-Free Design Guidelines.

Action and Timeframe: Once ORC has finalized guidelines for government facilities, the audit will commence.

Rationale: Awaiting release of guidelines from ORC.

Commitment: Human Resources Branch will review recruitment and orientation processes to identify areas for improvement to ensure accommodation and accessibility for people with disabilities. Any areas identified in which accessibility cannot be ensured in this fiscal year will be carried forward as a priority into next fiscal year.

Status: Completed.

Commitment: Respond to requests for ergonomic and accessibility assessments from all employees.

Status: Completed.

Commitment: The Accessibility Planning Working Group (APWG) will monitor the implementation of the ministry's plan and provide regular reports to Senior Management and updates to ministry staff.

Status: Ongoing.

Action and Timeframe: The APWG Chair has been keeping Senior Management informed. Suggest that managers have an APWG member present the status of the Accessibility Plan once per year at various staff meetings.

Rationale: To keep information flowing throughout the ministry.

Commitment: The APWG will continue to consult with the Accessibility Directorate on implementation of the Accessibility Plan and on the preparation of the 2004-05 plan, as required under Section 10 of the ODA.

Status: Ongoing.

Action and Timeframe: Report on Status of deliverables developed and reviewed by the APWG.

Rationale: Continued consultation with the Directorate allows the working group to keep current on ODA standings.

Commitment: Provide guidance to all ministry staff on the procedures for responding to requests for publications in alternate formats and include the instructions on ministry Internet and intranet sites.

Status: Completed and ongoing.

Commitment: Adopt the policy that planned consultations are communicated in an accessible format, held in accessible locations and accommodate accessibility needs whenever feasible.

Status: Completed.

Commitment: Ensure all future third party lease renewals include provisions to ensure sites are barrier-free.

Status: Ongoing.

Action and Timeframe: Reviews are ongoing as leases come up for renewal.

Rationale: As third party leases are renewed, provisions must be included to ensure sites are barrier-free.

Commitment: In collaboration with the other tenants in the Whitney Block User Group, develop and prioritize the removal of barriers with the Ontario Realty Corporation (ORC), the building's owner.

Status: In progress.

Action and Timeframe: Pending release of ORC's Barrier-Free Design Guidelines to develop plan of action.

Rationale: Awaiting release of guidelines from ORC.

Commitment: Continue to ensure that the ministry's Internet sites are accessible (where technically feasible), including testing all new site content to ensure usability by people with disabilities.

Status: Completed and ongoing.

Commitment: Ensure that the ministry's intranet sites are accessible, including testing all new site content to ensure usability by people with disabilities.

Status: In progress.

Action and Timeframe: Launch of ODA compliant intranet site planned for the fall of 2004.

Rationale: Different website design and different software were selected, which has delayed the launch to the fall of 2004.

Commitment: Continue providing TTY telephone sets to accommodate employees who are deaf, deafened or hard of hearing.

Status: Completed.

Commitments and Strategies for 2004-2005

Legislative Requirements

Commitment: Continue to have regard for accessibility in the hiring and accommodation of employees.
Action: We will continue ODA for managers on-line training.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: The Accessibility Planning Working Group (APWG), which was established to plan, monitor, evaluate and report on progress in enhancing and improving accessibility to people with disabilities, will continue with its assigned tasks.
Action: We will rotate group members on a staggered two-year basis in an effort to ensure continuance of knowledge and momentum.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: The ministry will implement the MBS Procurement Guidelines.
Action: All staff responsible for the procurement of goods and services will receive training based on the guidelines.
Timeframe: 2004/2005.

Commitment: The APWG will continue to consult with the Accessibility Directorate on implementation of the Accessibility Plan and on the preparation of the 2005-06 plan, as required under Section 10 of the ODA.
Action: Continue consultation with Directorate, in an effort to keep working group current on ODA standings.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: Ensure all future third party lease renewals include provisions to ensure sites are barrier-free.
Action: Review all lease agreements to ensure that they meet ODA requirements.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: In collaboration with the other tenants in the Whitney Block User Group, develop and prioritize the removal of barriers with the Ontario Realty Corporation (ORC), the building's owner.
Action: Awaiting ORC's Barrier-Free Design Guidelines to develop plan of action.
Timeframe: Pending release of ORC Barrier-Free Design Guidelines.

Commitment: Ensure that the ministry's Internet and intranet sites are accessible, and test all new site content to ensure usability by people with disabilities.
Action: Work is in progress for new intranet that is consistent with the requirements of the ODA.
Timeframe: Launch of intranet planned for fall of 2004. Subsequent testing will be ongoing.

Commitment: The ministry will address emergency evacuation processes and procedures for people with disabilities in locations where the ministry is identified as the 'building lead'.
Action: The ministry will build on existing procedures already in place to continue to improve emergency evacuation processes. This will be achieved by working with building committees and with local fire departments to review and build on the existing procedures and processes.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: Ministry staff will consider accessibility when replacing signage in buildings.
Action: As signs are purchased and replaced, ensure they are in an accessible format and positioned at an accessible height.
Timeframe: Ongoing – as changes are required.

Commitment: Continue to provide guidance to all ministry staff on the procedures for responding to requests for publications in alternate formats and include the instructions on ministry Internet and intranet sites.
Action: We will continue providing guidance and information.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: Continue process for identification of barriers (i.e. mailbox posted on Internet and intranet).
Action: We will continue to respond to enquiries regarding accessibility.
Timeframe: Ongoing.

Commitment: Continue to have regard for accessibility in government-funded capital programs in accordance with timelines in pending guidelines.
Action: In progress, pending release of Ontario Realty Corporation (ORC) Barrier-Free Design Guidelines.

Timeframe: Pending release of ORC Barrier-Free Design Guidelines.

Acts and Regulations

Commitment: Conduct an internal review of the *Ministry of Northern Development and Mines Act* and the *Northern Ontario Heritage Fund Act* to ensure the appropriate use of language with respect to people with disabilities, as well as to identify any programs established in law that may have an impact on people with disabilities.

Action: Review the Acts using a generic set of guidelines.

Timeframe: By September 2005.

Policies

Commitment: The ministry will incorporate the annual accessibility planning process in its annual planning and budget cycles as directed by corporate business planning guidelines.

Action: The ministry will include accessibility in its annual operational plan.

Timeframe: Ongoing.

Commitment: Partner with other ministries and agencies to ensure training sessions in disability awareness and customer service are developed and made available to ministry employees.

Action: The ministry will consult with the Accessibility Directorate of Ontario to assist in identifying suitable training programs. The ministry will implement training for ministry staff on disability awareness and customer service.

Timeframe: As available and appropriate.

Commitment: Continue to ensure consideration for ODA at ministry events.

Action: Include a standard paragraph identifying accessibility needs and requirements.

Timeframe: Advertising will be done as events occur.

Commitment: Ensure a mechanism is in place for customers to file a complaint regarding accessibility.

Action: APWG will review the complaint mechanism currently in place and modify as necessary.

Timeframe: As soon as possible.

Programs and Services

Commitment: Conduct an accessibility audit in reception/public areas as well as site reviews, to identify architectural barriers in service offices using ORC guidelines once released.
Action: Once ORC has finalized guidelines for government facilities, audit will commence.
Timeframe: Pending release of Ontario Realty Corporation (ORC) Barrier-Free Design Guidelines.

Commitment: Provide TTY service from one central location to service the ministry's clients.
Action: The APWG will research this possibility, and identify best possible options.
Timeframe: As soon as possible.

Practices

Commitment: Ensure general awareness of accessibility, including corporate policies, is provided to all ministry staff through ongoing internal communications.
Action: Updates will be provided through the public folders and the ministry newsletter.
Timeframe: Throughout the year.

Commitment: The Accessibility Planning Working Group (APWG) will monitor the implementation of the ministry's ODA plan and provide regular reports to Senior Management, and updates to ministry staff.
Action: APWG Chair to keep Senior Management apprised. Have an APWG member make a presentation on the status of the Accessibility Plan once per year at various staff meetings.
Timeframe: Throughout the year.

Commitment: Tools and checklists on disability considerations will be developed to assist staff in their work.
Action: Research and identify best practices to develop the tools and checklists required.
Timeframe: By September 2005.

Commitment: Assess the level of knowledge of accessibility issues among staff.
Action: Conduct a second survey using web-based technology for increased anonymity.
Timeframe: By April 2005.

For more information

Questions or comments about the ministry's accessibility plan are always welcome.

Please phone:

General inquiry number: (705) 564-7444

1-800 number: 1-877-817-6636

E-mail: http://www.mndm.gov.on.ca/mndm/Feedback_e.asp

Ministry website address: http://www.mndm.gov.on.ca/MNDM/Default_e.asp

Visit the Ministry of Citizenship and Immigration's Accessibility Ontario web portal at: www.gov.on.ca/citizenship/accessibility. The site promotes accessibility and provides information and resources on how to make Ontario a barrier-free province.

To order a free copy of this plan in an alternate format, please contact:

Publications Ontario
880 Bay Street, Toronto, ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out of town customers, except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free: 1-800-268-8758
TTY Service: 1-800-268-7095

Queen's Printer for Ontario

ISSN 1708-3842

Ce document est disponible en français.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES

Plan d'accessibilité
2004-2005

Ontario

Table des matières

Introduction	1
Message du ministre	2
Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2003-2004	3
Engagement et stratégies pour 2004-2005	8
Renseignements	13

Introduction

En décembre 2001, la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO) a été adoptée. Cette loi vise à offrir davantage de possibilités aux personnes handicapées et à obtenir leur concours pour détecter, éliminer et prévenir les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la vie de la province.

La LPHO exige entre autres que les ministères du gouvernement de l'Ontario, les municipalités, les hôpitaux, les conseils scolaires, les collèges et universités et les organisations de transport en commun élaborent tous les ans des plans d'accessibilité pour rendre leurs politiques, pratiques, programmes, services et édifices plus accessibles aux personnes handicapées. Ces plans doivent être mis à la disposition du public.

Le présent document est le deuxième plan d'accessibilité annuel élaboré par le ministère du Développement du Nord et des Mines. Il met l'accent sur les réalisations relatives aux engagements définis dans le plan de 2003-2004, et décrit les engagements pris pour 2004-2005 afin d'éviter la création de tout nouvel obstacle et d'éliminer progressivement les obstacles actuels.

Tous les ministères s'emploient à accroître la sensibilisation à l'amélioration de l'accessibilité et intègrent cette question aux pratiques opérationnelles quotidiennes dans plusieurs secteurs, y compris la formation du personnel, l'information du public, les installations et les processus de prestation des programmes et des services.

Notre ministère a l'intention de se fonder sur ses réalisations pour lancer des initiatives qui appuient les efforts déployés et l'engagement pris par le gouvernement pour continuer à faire de l'Ontario une province plus intégrée et accessible, où les personnes de toutes aptitudes peuvent participer pleinement à la vie de la société et réaliser leur potentiel.

Message du ministre

Je suis heureux de présenter le deuxième plan annuel du ministère visant à accroître l'accessibilité aux services et aux emplois que le ministère du Développement du Nord et des Mines offre dans le Nord de l'Ontario.

Les réalisations présentées dans le plan de cette année et les engagements qui sont pris en vue d'apporter d'autres améliorations au cours de la prochaine année témoignent de l'appui du ministère aux efforts que le gouvernement s'est engagé à déployer afin de rendre les collectivités de la province fortes, énergiques et accessibles pour les personnes de toutes aptitudes.

Nous apportons des changements réels et positifs qui feront de l'Ontario une province forte, saine et prospère. Cet automne, le gouvernement déposera des mesures qui feront de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO) une loi solide et efficace.

Il importe que la fonction publique de l'Ontario donne l'exemple en faisant fond sur ses réussites et ses réalisations et en devenant un employeur et un fournisseur de services accessibles et plus intégrés.

Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec les personnes handicapées de l'Ontario pour qu'elles participent pleinement à l'édification d'une province plus forte. Nous sommes fiers de dire que nous éliminons de plus en plus d'obstacles et améliorons l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

R. Bartolucci

L'honorable Rick Bartolucci

Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2003-2004

Engagement : Le ministère intégrera le processus annuel de planification de l'accessibilité à ses cycles annuels de planification et de budgétisation, conformément aux lignes directrices ministérielles sur la planification des activités.
État d'avancement : Engagement permanent
Mesure et calendrier : Le plan de 2004-2005 axé sur les résultats est terminé.
Motif : Le ministère intégrera les questions d'accessibilité à son plan opérationnel annuel.

Engagement : Maintenir le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité, créé au printemps 2003, afin de coordonner les activités de sensibilisation, d'information et de repérage des obstacles, ainsi que les mesures correctives.
État d'avancement : Engagement permanent
Mesure et calendrier : Le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité a été maintenu.
Motif : Nous ferons la rotation d'une partie des membres du groupe tous les deux ans pour assurer la continuité des connaissances et maintenir le dynamisme du groupe.

Engagement : Tenir compte de l'accessibilité lors de l'embauche d'employés et prendre les mesures d'adaptation nécessaires.
État d'avancement : Engagement réalisé et permanent
Mesure et calendrier : Nous maintiendrons la formation en ligne portant sur la LPHO pour les chefs de service.

Engagement : Tenir compte de l'accessibilité lors de l'achat de produits et de services ainsi que des délais fixés dans les nouvelles lignes directrices ministérielles.
État d'avancement : Engagement en cours de réalisation
Mesure et calendrier : Engagement permanent
Motif : Les employés du ministère ont l'habitude de tenir compte des questions d'accessibilité lorsqu'ils achètent des produits et services pour le ministère. À la suite de la publication récente des lignes directrices du gouvernement en matière d'approvisionnement, on officialisera les procédures ministérielles en 2004-2005 et on les communiquera au personnel pour qu'elles soient respectées et utilisées de façon uniforme.

Engagement : Tenir compte de l'accessibilité dans les programmes d'immobilisations financés par le gouvernement, ainsi que des délais fixés dans les lignes directrices en voie d'adoption.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation. On attend la publication des lignes directrices concernant l'aménagement sans obstacle de la Société immobilière de l'Ontario (SIO).

Mesure et calendrier : Lorsque la SIO aura établi la version finale des lignes directrices applicables aux installations du gouvernement, on effectuera un examen.

Motif : On attend la publication des lignes directrices de la SIO.

Engagement : Effectuer un examen interne de la *Loi sur le ministère du Développement du Nord et des Mines* pour s'assurer qu'on utilise un langage approprié relativement aux personnes handicapées, ainsi que pour repérer les programmes créés par la loi pouvant avoir des effets sur les personnes handicapées.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier : En juin 2004, le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration a fourni un modèle servant à examiner les mesures législatives. La Direction des services juridiques se servira de ce modèle lorsqu'elle passera en revue les lois relevant du ministère du Développement du Nord et des Mines.

Motif : L'engagement sera réalisé pendant la période visée par le plan d'accessibilité de 2004-2005.

Engagement : Veiller à ce que tous les nouveaux chefs de service et superviseurs suivent une formation sur les moyens de répondre aux besoins en matière d'accessibilité des employés et des candidats à un emploi qui ont un handicap.

État d'avancement : Engagement réalisé et permanent

Engagement : Sensibiliser tous les employés du ministère aux lignes directrices ministérielles sur l'accessibilité.

État d'avancement : Engagement permanent

Mesure et calendrier : On fournira des mises à jour régulières par l'entremise des documents publics et du bulletin du ministère.

Motif : Il faut constamment sensibiliser les employés en raison du changement de personnel.

Engagement : S'associer à d'autres ministères et à des organismes pour veiller à ce qu'on élabore des séances de formation sur la sensibilisation à l'accessibilité et le service à la clientèle et qu'on les dispense aux employés du ministère.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier : Le ministère consultera la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario pour qu'elle l'aide à choisir des programmes de formation adéquats. Il mettra en oeuvre des

programmes de formation sur la sensibilisation à l'accessibilité et le service à la clientèle pour les employés du ministère.

Motif : Le ministère consultera la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario pour qu'elle l'aide à choisir des programmes de formation répondant aux besoins des employés du ministère.

Engagement : Mener une enquête anonyme auprès des employés afin de déterminer leur niveau de connaissance des questions entourant l'accessibilité et de repérer les obstacles auxquels font face les employés et les clients.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Élaborer un processus permettant de repérer les obstacles (p. ex., boîte aux lettres sur les sites Internet et Intranet).

État d'avancement : Engagement réalisé et permanent

Engagement : Évaluer l'accessibilité des zones d'accueil et des lieux publics pour repérer les obstacles architecturaux présents dans les bureaux de services, selon les lignes directrices de la SIO.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation. On attend la publication des lignes directrices de la SIO concernant l'aménagement sans obstacle.

Mesure et calendrier : Lorsque la SIO aura établi la version finale des lignes directrices concernant les installations gouvernementales, on procédera à l'évaluation.

Motif : On attend la publication des lignes directrices de la SIO.

Engagement : La Direction des ressources humaines reverra les processus de recrutement et d'orientation afin de déterminer les améliorations à apporter pour adapter les lieux de travail et assurer l'accessibilité des personnes handicapées. Toute zone dont on ne peut assurer l'accessibilité au cours de l'exercice sera une zone prioritaire pour le prochain exercice.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Donner suite à toutes les demandes d'évaluation de l'ergonomie et de l'accessibilité présentées par les employés.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : Le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité (GTPA) surveillera la mise en oeuvre du plan du ministère, présentera régulièrement des rapports aux cadres supérieurs et tiendra le personnel au courant.

État d'avancement : Engagement permanent

Mesure et calendrier : Le président du GTPA tient les cadres supérieurs au courant de la situation. On suggère que les chefs de service demandent à un membre du GTPA de faire le point sur le plan d'accessibilité une fois par année lors des réunions du personnel.

Motif : Pour diffuser l'information au sein du ministère.

Engagement : Le GTPA continuera de consulter la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario au sujet de la mise en oeuvre du plan d'accessibilité et de l'élaboration du plan de 2004-2005, conformément à l'article 10 de la LPHO.

État d'avancement : Engagement permanent

Mesure et calendrier : Le GTPA a élaboré et examiné le rapport faisant le point sur les résultats visés.

Motif : Les consultations permanentes auprès de la Direction générale permettent au GTPA de se tenir au courant des questions touchant la LPHO.

Engagement : Fournir des renseignements à tous les employés du ministère sur la marche à suivre pour donner suite aux demandes de documents sur support de substitution et publier ces renseignements sur les sites Intranet et Internet du ministère.

État d'avancement : Engagement réalisé et permanent

Engagement : Adopter une politique selon laquelle les consultations prévues seront annoncées sur un support accessible, auront lieu à des endroits accessibles et se dérouleront de façon qu'on puisse répondre aux besoins en matière d'accessibilité lorsque cela est faisable.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagement : S'assurer que tous les contrats futurs de renouvellement d'un bail passés avec une tierce partie comprennent des dispositions assurant que les locaux sont sans obstacle.

État d'avancement : Engagement permanent

Mesure et calendrier : On effectue des examens à mesure qu'on renouvelle les baux.

Motif : À mesure qu'on renouvelle les baux passés avec une tierce partie, il faut inclure des dispositions assurant que les lieux sont sans obstacle.

Engagement : En collaboration avec les autres locataires faisant partie du groupe des utilisateurs de l'édifice Whitney et la SIO, qui est propriétaire de cet édifice, définir les mesures à prendre pour éliminer les obstacles et déterminer dans quel ordre ces derniers seront éliminés.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier : On attend la publication des lignes directrices de la SIO concernant l'aménagement sans obstacle pour élaborer un plan d'action.

Motif : On attend la publication des lignes directrices de la SIO.

Engagement : Continuer de s'assurer que les sites Internet du ministère sont accessibles (lorsque cela est possible sur le plan technique) et mettre à l'essai tous les nouveaux éléments de ces sites pour veiller à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser.

État d'avancement : Engagement réalisé et permanent

Engagement : S'assurer que les sites Intranet du ministère sont accessibles et mettre à l'essai tous les nouveaux éléments de ces sites pour veiller à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser.

État d'avancement : Engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier : Le lancement du site Intranet conforme à la LPHO est prévu pour l'automne 2004.

Motif : On a choisi divers modèles de conception du site et divers logiciels, ce qui a repoussé le lancement du site à l'automne 2004.

Engagement : Continuer d'offrir des ATS aux employés sourds, sourds tardifs ou malentendants qui les demandent.

État d'avancement : Engagement réalisé

Engagements et stratégies pour 2004-2005

Exigences de la *Loi*

Engagement : Continuer de tenir compte de l'accessibilité lors de l'embauche d'employés et prendre les mesures d'adaptation nécessaires.
Mesure à prendre : Nous maintiendrons la formation en ligne portant sur la LPHO pour les chefs de service.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : Le Groupe de travail sur la planification de l'accessibilité (GTPA), qui a été créé pour élaborer des plans, surveiller et évaluer les progrès réalisés en vue d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et préparer des rapports à ce sujet, continuera de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées.
Mesure à prendre : Nous ferons la rotation d'une partie des membres du groupe tous les deux ans pour assurer la continuité des connaissances et maintenir le dynamisme du groupe.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : Le ministère mettra en oeuvre les lignes directrices du Secrétariat du Conseil de gestion (SCG) concernant l'approvisionnement.
Mesure à prendre : Tous les employés chargés de l'achat de produits et de services recevront une formation portant sur ces lignes directrices.
Calendrier : 2004-2005

Engagement : Le GTPA continuera de consulter la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario au sujet de la mise en oeuvre du plan d'accessibilité et de l'élaboration du plan de 2005-2006, conformément à l'article 10 de la LPHO.
Mesure à prendre : Continuer de consulter la Direction générale afin que le GTPA se tienne au courant des questions touchant la LPHO.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : S'assurer que tous les contrats futurs de renouvellement d'un bail passés avec une tierce partie comprennent des dispositions assurant que les locaux sont sans obstacle.
Mesure à prendre : Revoir tous les baux pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences de la LPHO.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : En collaboration avec les autres locataires faisant partie du groupe des utilisateurs de l'édifice Whitney et la SIO, qui est propriétaire de cet édifice, définir les mesures à prendre pour éliminer les obstacles et déterminer dans quel ordre ces derniers seront éliminés.
Mesure à prendre : On attend la publication des lignes directrices de la SIO concernant l'aménagement sans obstacle pour élaborer un plan d'action.
Calendrier : On attend la publication des ligne directrices de la SIO.

Engagement : S'assurer que les sites Internet et Intranet du ministère sont accessibles et mettre à l'essai tous les nouveaux éléments de ces sites pour veiller à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser.
Mesure à prendre : On conçoit un nouveau site Intranet qui sera conforme aux exigences de la LPHO.
Calendrier : Le lancement de ce site est prévu pour l'automne 2004. On effectuera par la suite des essais permanents.

Engagement : Le ministère s'occupera des procédures d'évacuation d'urgence des personnes handicapées dans les bâtiments où il est considéré comme responsable.
Mesure à prendre : Le ministère s'inspirera des procédures existantes pour continuer d'améliorer les procédures d'évacuation d'urgence. À cette fin, il collaborera avec les comités des bâtiments et les services des incendies locaux pour revoir et étoffer les procédures existantes.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : Le personnel du ministère tiendra compte de l'accessibilité lorsqu'il remplacera les panneaux d'affichage dans les bâtiments.
Mesure à prendre : À mesure qu'on achètera et remplacera les panneaux, on s'assurera qu'ils sont sur un support et placés à une hauteur accessibles.
Calendrier : Engagement permanent – à mesure qu'il faut apporter des changements.

Engagement : Continuer de fournir des directives aux employés du ministère concernant la marche à suivre pour répondre aux demandes de publications sur support de substitution et afficher ces renseignements sur les sites Internet et Intranet du ministère.
Mesure à prendre : Nous continuerons de fournir des directives et des renseignements.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : Continuer le processus de repérage des obstacles (p. ex., boîte aux lettres sur les sites Internet et Intranet).
Mesure à prendre : Nous continuerons de répondre aux demandes de renseignements sur l'accessibilité.
Calendrier : Engagement permanent

Engagement : Continuer de tenir compte de l'accessibilité dans les programmes d'immobilisations financés par le gouvernement, ainsi que des délais fixés dans les lignes directrices en voie d'adoption.

Mesure à prendre : Engagement en cours de réalisation. On attend la publication des lignes directrices de la SIO concernant l'aménagement sans obstacle.

Calendrier : On attend la publication de ces lignes directrices.

Lois et règlements

Engagement : Effectuer un examen interne de la *Loi sur le ministère du Développement du Nord et des Mines* et de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* pour s'assurer qu'elles utilisent un langage approprié concernant les personnes handicapées et pour repérer les programmes établis par la loi qui pourraient avoir une incidence sur ces personnes.

Mesure à prendre : Revoir ces lois en utilisant des lignes directrices générales.

Calendrier : D'ici septembre 2005

Politiques

Engagement : Le ministère intégrera le processus annuel de planification de l'accessibilité à ses cycles annuels de planification et de budgétisation, conformément aux lignes directrices ministérielles sur la planification des activités.

Mesure à prendre : Le ministère intégrera les questions d'accessibilité à son plan opérationnel annuel.

Calendrier : Engagement permanent

Engagement : S'associer à d'autres ministères et à des organismes pour veiller à ce qu'on élabore des séances de formation sur la sensibilisation à l'accessibilité et le service à la clientèle et qu'on les dispense aux employés du ministère.

Mesures à prendre : Le ministère consultera la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario pour qu'elle l'aide à choisir des programmes de formation adéquats. Il mettra en oeuvre des programmes de formation sur la sensibilisation à l'accessibilité et le service à la clientèle pour les employés du ministère.

Calendrier : Selon les ressources disponibles et lorsque cela est approprié.

Engagement : Continuer de s'assurer que les événements du ministère tiennent compte des questions liées à la LPHO.
Mesure à prendre : Inclure un paragraphe standard faisant mention des besoins et des exigences en matière d'accessibilité.
Calendrier : On annoncera les événements à mesure qu'ils auront lieu.

Engagement : S'assurer qu'une marche à suivre a été établie pour les clients qui souhaitent déposer une plainte au sujet de l'accessibilité.
Mesure à prendre : Le GTPA examinera le processus actuel de règlement des plaintes et le modifiera au besoin.
Calendrier : Dans les plus brefs délais

Programmes et services

Engagement : Évaluer l'accessibilité des zones d'accueil et des lieux publics pour repérer les obstacles architecturaux présents dans les bureaux de services, selon les lignes directrices de la SIO (lorsqu'elles auront été publiées).
Mesure à prendre : Lorsque la SIO aura établi la version finale des lignes directrices concernant les installations gouvernementales, on procédera à l'évaluation.
Calendrier : On attend la publication des lignes directrices de la SIO concernant l'aménagement sans obstacle.

Engagement : Fournir le service ATS à partir d'un seul endroit pour les clients du ministère.
Mesure à prendre : Le GTPA étudiera cette possibilité et déterminera les meilleures options possibles.
Calendrier : Dans les plus brefs délais

Pratiques

Engagement : Par l'entremise des communications internes, sensibiliser tous les employés du ministère aux questions d'accessibilité, y compris aux politiques ministérielles en la matière.
Mesure à prendre : On fournira des mises à jour régulières par l'entremise des documents publics et du bulletin du ministère.
Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : Le GTPA surveillera la mise en oeuvre du plan d'accessibilité du ministère, présentera régulièrement des rapports aux cadres supérieurs et tiendra le personnel au courant.
Mesure à prendre : Le président du GTPA tiendra les cadres supérieurs au courant de la situation. On suggèrera que les chefs de service demandent à un membre du GTPA de faire le point sur le plan d'accessibilité une fois par année lors des réunions du personnel.
Calendrier : Tout au long de l'année

Engagement : On élaborera des outils et des listes de vérification concernant les questions d'accessibilité dont il faut tenir compte pour aider le personnel à s'acquitter de ses tâches.
Mesure à prendre : Effectuer des recherches et déterminer les meilleures pratiques pour élaborer les outils et les listes de vérification requis.
Calendrier : D'ici septembre 2005

Engagement : Déterminer le niveau de connaissance du personnel concernant les questions d'accessibilité.
Mesure à prendre : Mener une deuxième enquête à l'aide d'une technologie Web pour accroître l'anonymat.
Calendrier : D'ici avril 2005

Renseignements

Les questions et les commentaires sur le plan d'accessibilité du ministère sont toujours les bienvenus.

Renseignements généraux : (705) 564-7444

Sans frais : 1 877 817-6636

Courriel : http://www.mndm.gov.on.ca/mndm/Feedback_f.asp

Site Web du ministère : http://www.mndm.gov.on.ca/MNDM/Default_f.asp

Visitez le site Web d'Accessibilité Ontario, ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, à : http://www.gov.on.ca/citizenship/accessibility/indexf.html. Le site promeut l'amélioration de l'accessibilité, et offre des ressources et des renseignements destinés à faire de l'Ontario une province accessible.

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Autres régions, sauf Ottawa, composer sans frais le 1 800 668-9938
À Ottawa, composer le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service ATS : 1 800 268-7095

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN 1708-3869

This document is available in English.